



Participation citoyenne dans le budget national

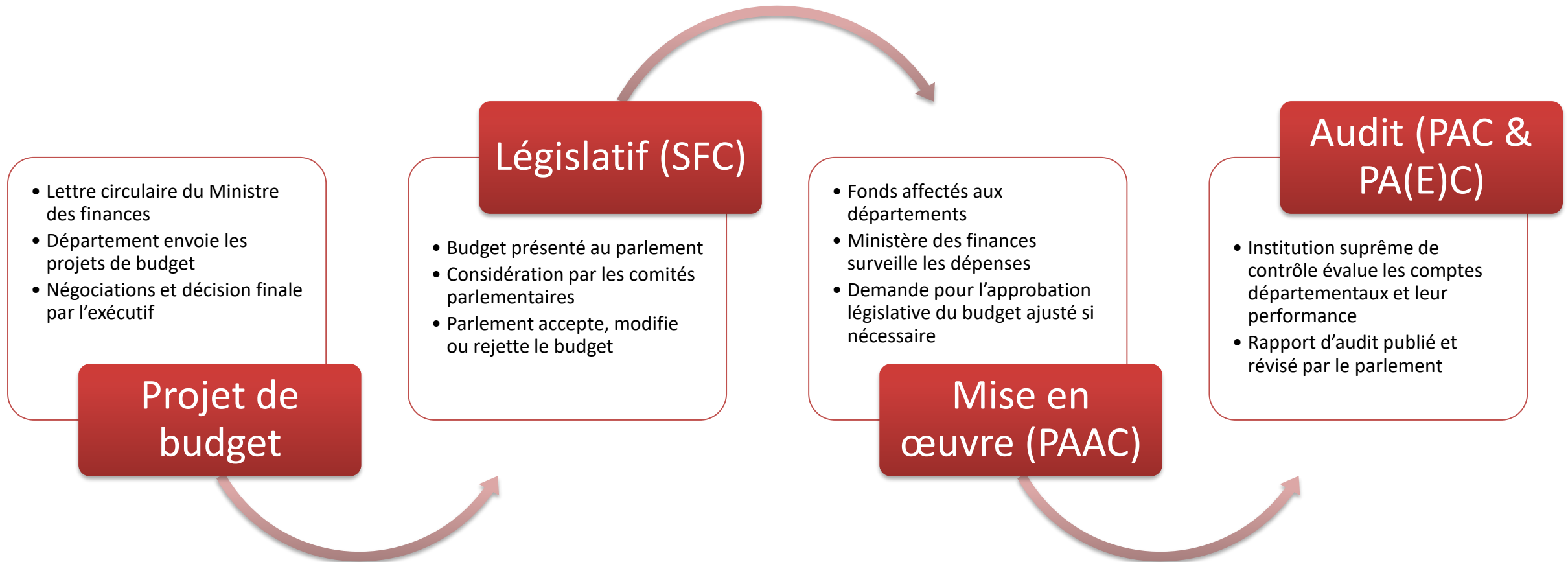
Favoriser la responsabilité, la transparence et la diffusion de l'information

Nicole Olivierre
Parlement de la République de Trinité-et-Tobago

Le rôle du parlement dans le processus national du budget

- Assurer la transparence et la reddition des comptes dans la prestation de services
- Tenir le gouvernement responsable au nom du peuple
- Assurer que les politiques et les actions du gouvernement soient efficaces et proportionnels aux besoins du public

Le cycle budgétaire



Débat budgétaire

- Le ou la ministre des finances prononce le discours sur le budget
- Les documents budgétaires sont distribués – en ligne et imprimés
- L'opposition répond après un minimum de trois jours
- Le débat budgétaire – maximum de 5 jours
- Comité permanent des finances se réunit à la fin du débat

Comité permanent des finances

- Comité de la chambre complète
- Présidé par la présidente ou le président de la chambre
- Révise le projet de loi d'affectation
- Le comité a cinq (5) jours pour compléter son travail.
- L'opposition détermine l'ordre d'examination des dépenses
- Le comité doit considérer tous les projets de loi d'affectation
- Les réunions du comité sont publiques

Supervision continue - PAAC

- Le comité d'administration et d'affectations publiques (PAAC):
- Présidé par la présidente ou le président de la chambre
- Révise et présente des rapport à la chambre sur:
 - Les dépenses budgétaires des agences du gouvernement afin d'assurer que les dépenses sont effectuées avec l'approbation parlementaire;
 - Les dépenses budgétaires des agences du gouvernement lorsqu'elles ont lieu et informe le parlement régulièrement au sujet de la mise en œuvre des affectations; et
 - L'administration des agences du gouvernement afin de déterminer s'il y a des obstacles causant un manque d'efficacité and de présenter des recommandations au gouvernement pour améliorer l'administration publique.
- Met en place des audiences publiques

Supervision suivant la mise en oeuvre

Comité des comptes publics (PAC)

- Examine les ministères et départements gouvernementaux
- Présidé par un membre de l'opposition dans la Chambre

Comité des comptes publics (entreprises) (PA(E)C)

- Examine les entreprises d'État
- Présidé par un membre de l'opposition dans le Sénat

- Réalise des audiences publiques (diffusées en direct)
- A le pouvoir de convoquer des personnes, documents, records
- Tien séance à divers endroits
- Présente des rapport au Parlement
- Appointe des conseillers spécialistes

Conclusion

- La participation citoyenne dans le budget est facilité par:
 - Séances publiques du comité permanent des finances pour améliorer la transparence en permettant aux citoyennes et citoyens d'observer l'examen de ligne en ligne du budget.
 - L'accès sans restrictions aux documents budgétaires – en ligne et sur papier
 - Les audiences publiques des comités de supervision financière (PAAC, PAC & PA(E)C)

Merci

Nicole Olivierre

Parlement de la République de Trinité-et-Tobago